



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/08/2020

### NOMINATION DE CHRISTOPHE RAUCK À LA DIRECTION DU THÉÂTRE NANTERRE-AMANDIERS, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, en plein accord avec Patrick Jarry, maire de Nanterre, et Georges Siffredi, président du département des Hauts-de-Seine, a donné son agrément à la proposition de nommer Christophe Rauck à la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers, centre dramatique national.

Né en 1963, Christophe Rauck a été comédien pour Ariane Mnouchkine avant de créer la *Compagnie Terrain vague (titre provisoire)* avec des comédiens rencontrés au Théâtre du Soleil. Successivement directeur du Théâtre du Peuple de Bussang et du Théâtre Gérard Philipe, centre dramatique national de Saint-Denis, il est nommé en 2014 à la tête du Théâtre du Nord, centre dramatique national de Lille. Sa direction est marquée par la qualité et la diversité de sa programmation, touchant un public nombreux et rajeuni, et des projets engagés comme la lutte contre l'illettrisme.

Alors qu'une période de travaux d'envergure va débiter, Christophe Rauck pourra s'appuyer sur une expérience réussie à la tête de plusieurs établissements pour déployer au Théâtre Nanterre-Amandiers un projet artistique généreux, qui met l'accent sur l'inscription territoriale du centre dramatique et la diversification des publics. Au cours de son mandat, il sera accompagné d'artistes et de metteurs en scène qui content les grands récits du monde d'aujourd'hui – tels que Joël Pommerat, Anne-Cécile Vandalem, Tiphaine Raffier et Julien Gosselin.

Christophe Rauck prendra ses fonctions le 1er janvier 2021, succédant à Philippe Quesne, qui poursuivra en compagnie son parcours artistique d'excellence. Roselyne Bachelot-Narquin salue « l'engagement sans faille de Philippe Quesne auprès de tous les publics, notamment jeunes, pour leur faire partager le plaisir du théâtre sous toutes ses formes ».

#### Ministère de la Culture

Délégation à l'information  
et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)